



## **Le point sur les familles monoparentales**

*par Philippe DEFEYT - mars 2015*

### **Introduction**

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la précarité, les familles monoparentales font l'objet d'une attention particulière, au niveau fédéral comme à celui des régions. Cette attention se justifie amplement au vu des résultats suivants des enquêtes SILC<sup>1</sup>.

### **Taux de risque de pauvreté – en % – Familles monoparentales versus la population globale (moyennes 2010-2013)**

	<b>Familles monoparentales</b>	<b>Population globale</b>
Taux de risque de pauvreté	35,5	15,1
Taux de privation matérielle sévère	18,4	5,7
% de locataires	57,7	28,0

**Source : SILC-EUROSTAT – Calculs : IDD**

Au vu de cette préoccupation, cette note fait le point statistique sur les familles monoparentales sur base des données collectées et consolidées par la Banque Carrefour de la Sécurité sociale (BCSS<sup>2</sup>) et, dans une moindre mesure, par le Bureau fédéral du Plan (dans le cadre de l'actualisation de mars 2015 de ses perspectives sociodémographiques<sup>3</sup>).

### **Quelques données globales pour commencer**

Il y avait en Belgique au 1er janvier 2013 (nombres arrondis)

- 465.000 familles monoparentales suivant la BCSS (en fait le relevé est fait au 31.12.12)
- 465.600 suivant le Bureau fédéral du Plan.
- 724.500 enfants vivant dans une famille monoparentale pour la BCSS (même remarque)
- 725.200 suivant le Bureau fédéral du Plan.

Les données sont fort proches ; c'est normal, elles partent toutes les deux du registre de la

<sup>1</sup> Statistics on Income and Living Conditions (voir : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/>)  
C'est l'enquête qui sert notamment à calculer les taux de pauvreté.

<sup>2</sup> [https://www.bcsc.gov.be/fr/dwh/dwh\\_page/content/websites/datawarehouse/data/web\\_applications/global\\_statistics.html](https://www.bcsc.gov.be/fr/dwh/dwh_page/content/websites/datawarehouse/data/web_applications/global_statistics.html)

<sup>3</sup> <http://www.plan.be/press/communiqu-1431-fr-selon+les+nouvelles+perspectives+demographiques+la+belgique+compterait+13+1+millions+d+habitants+et+5+9+millions+de+menages+en+2060+soit+une+hausse+de+1+9+million+d+habitants+et+1+1+million+de+menages+par+rapport+a+2014>

population.

Il faut noter que sur base d'une méthodologie qui lui est propre<sup>4</sup>, la banque de données Cytise<sup>5</sup> obtient un nombre de familles monoparentales inférieur d'environ 5,5% à celui proposé par la BCSS.

Voici, sur base des données BCSS, la répartition régionale. Bruxelles et la Wallonie sont surreprésentées dans les familles monoparentales relativement à leur population totale.

### **Familles monoparentales : chefs de ménage et enfants – 3 régions – en absolu et en %**

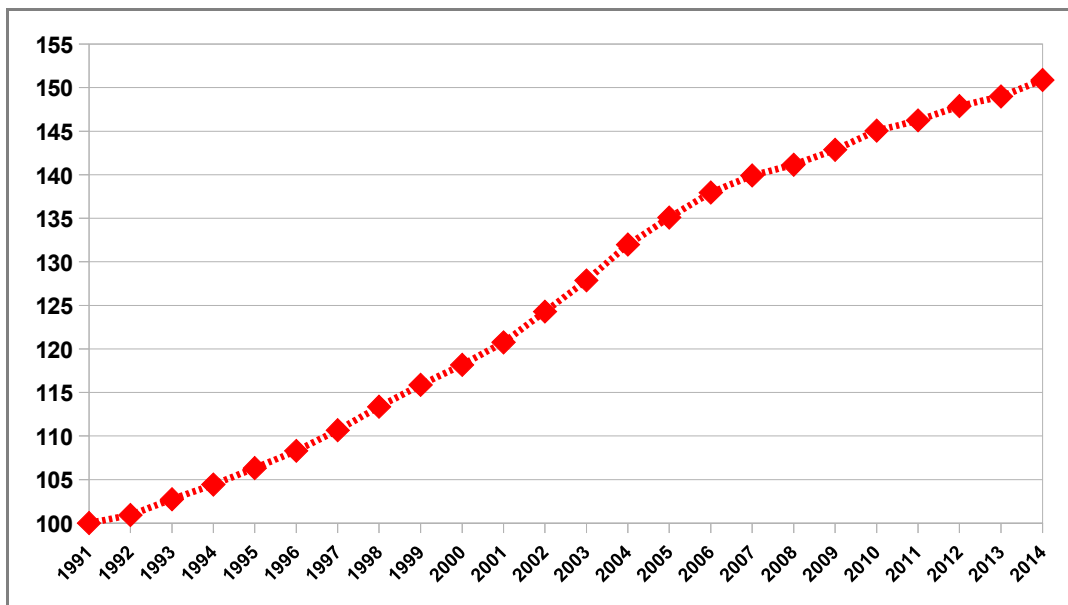
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
<b>Chefs de ménage</b>	en absolu	60.540	218.426	185.988	<b>464.954</b>
	en % du total	13,0%	47,0%	40,0%	<b>100,0%</b>
<b>Enfants</b>	en absolu	99.000	334.288	291.225	<b>724.513</b>
	en % du total	13,7%	46,1%	40,2%	<b>100,0%</b>
<b>pm Population totale</b>	en absolu	1.167.450	6.398.841	3.577.826	<b>11.144.117</b>
	en % du total	10,5%	57,4%	32,1%	<b>100,0%</b>

Source : BCSS – Calculs : IDD

### **Les tendances de long terme**

Entre 1991 et 2014 le nombre de familles monoparentales a augmenté de 51%. La croissance du nombre de familles monoparentales marque une légère inflexion à partir de 2006-2007.

### **Évolution du nombre de familles monoparentales – Belgique – indice 1991=100**



Source : Bureau fédéral du Plan – Calculs : IDD

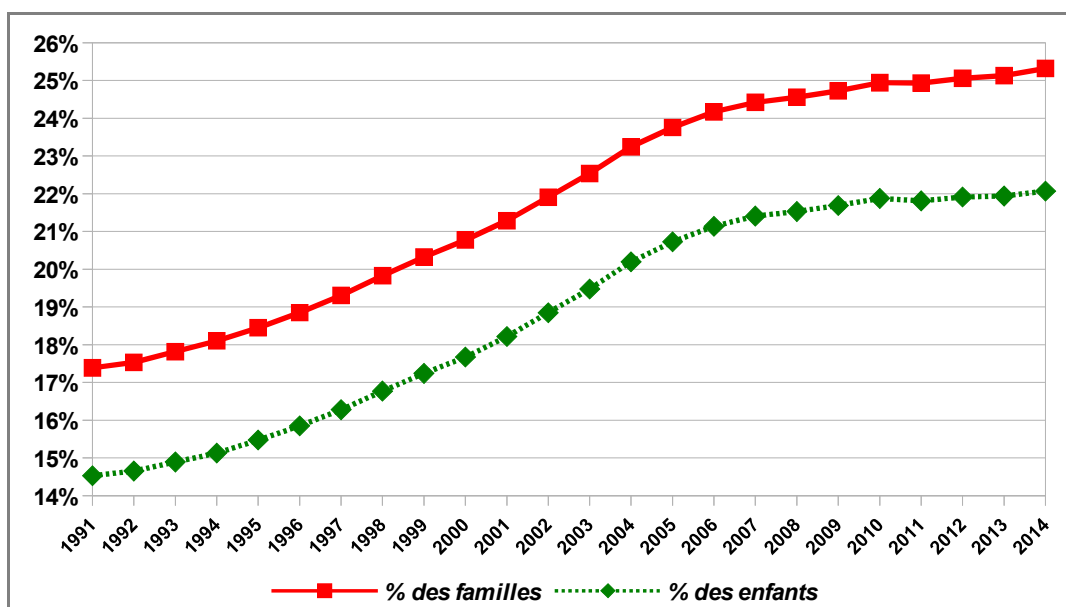
Cette inflexion s'observe aussi dans les deux indicateurs reproduits au graphique suivant :

- la proportion des familles monoparentales dans l'ensemble des familles ; elle passe d'un peu plus de 14% en 1991 à un peu plus de 25% en 2014 ;
- la proportion des enfants de familles monoparentales dans le total des enfants, qui passe de 14,5% à 22,1% ; cette proportion est restée quasiment stable depuis 2010.

<sup>4</sup> [http://walstat.iweps.be/carto/cartographie.php?type\\_onglet=1&liste\\_communes=-1&theme\\_id=2&indicateur\\_id=244401&ins\\_commune\\_id=-1](http://walstat.iweps.be/carto/cartographie.php?type_onglet=1&liste_communes=-1&theme_id=2&indicateur_id=244401&ins_commune_id=-1)

<sup>5</sup> <http://cytisecommunes.cytise.be/index.asp>

**Proportion des familles monoparentales dans l'ensemble des familles  
Proportion des enfants de familles monoparentales dans le total des enfants**



Source : Bureau fédéral du Plan – Calculs : IDD

Le tableau suivant présente quelques indicateurs pour la Belgique et les trois régions.

**Familles monoparentales : quelques indicateurs – 3 régions et Belgique – 1er janvier 2014**

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Chefs de famille monoparentale (1991=100)	140,4	150,1	155,6	150,9
Nombre moyen d'enfants par famille monoparentale	1,63	1,53	1,56	1,56
Nombre moyen d'enfants autres familles	2,03	1,84	1,87	1,86
% de familles monoparentales dans le total des familles	32,8%	21,2%	30,0%	25,3%
% des enfants élevés dans des familles monoparentales	28,2%	18,3%	26,4%	22,1%

Source : Bureau fédéral du Plan – Calculs : IDD

**Des chefs de famille monoparentale de tous les âges**

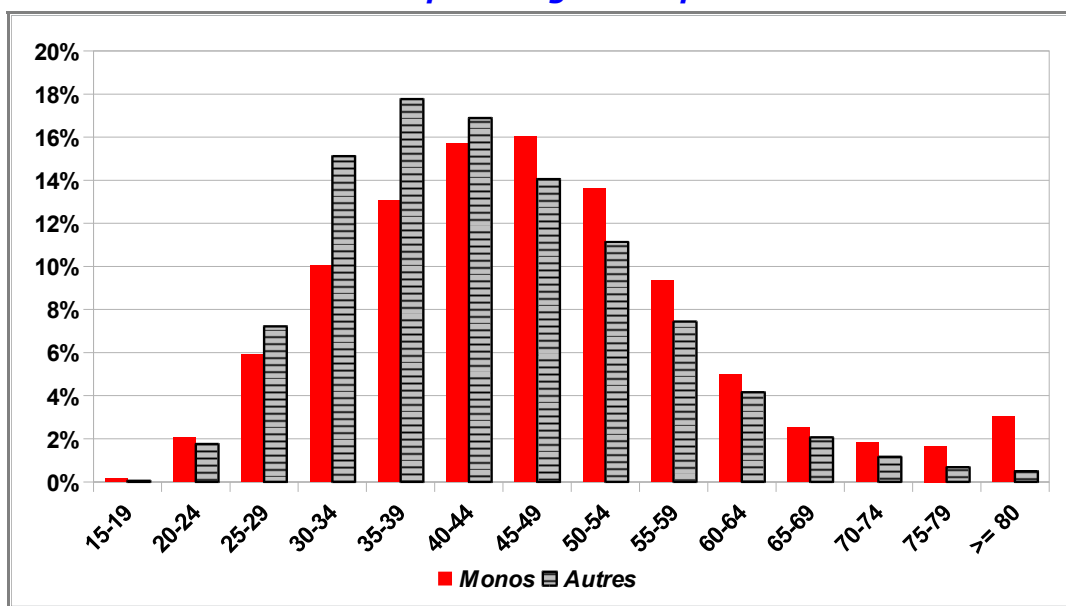
Une représentation domine quand on évoque les familles monoparentales : une jeune femme avec de jeunes enfants. Certes, il y en a. Mais le graphique suivant (haut de la page suivante) montre qu'il y a des chefs de famille monoparentale à tous les âges. Près de 10% ont 65 ans ou plus, 3% 80 ans ou plus. Les données pour les 3 régions donnent un profil plus ou moins semblable.

**NB : L'annexe statistique jointe à cette note donne plus de détails pour les 3 régions.**

Ce graphique montre aussi que les chefs de famille monoparentale sont en moyenne un peu plus âgés que les autres parents (la courbe des parents de famille monoparentale est en effet décalé vers la droite). C'est normal, puisque, hors cas des femmes qui ont des enfants sans vivre ou avoir vécu avec quelqu'un, on devient chef de famille monoparentale (par séparation ou veuvage) après avoir vécu un certain temps avec quelqu'un.

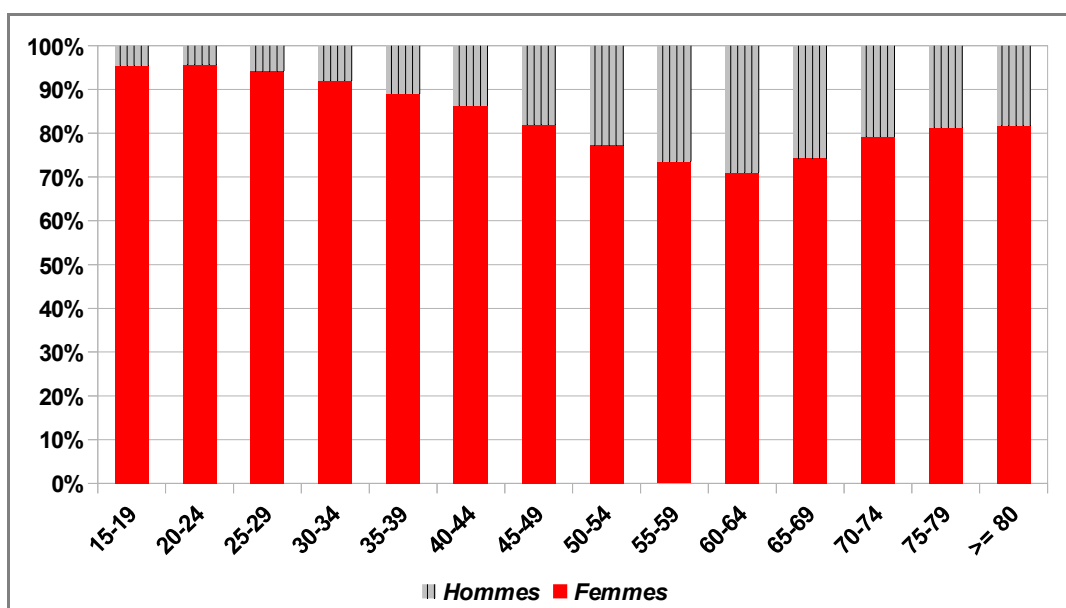
Certes, les femmes dominent parmi les chef de famille monoparentale. Au total les femmes représentent 83% des chefs de famille monoparentale (87% à Bruxelles, 81% en Flandre, 83% en Wallonie). Mais le second graphique de la page suivante montre que la part des hommes augmente avec la catégorie d'âge, pour arriver à près de 30% pour les 60-64 ans. Après la proportion de femmes remonte quelque peu.

**Répartition par catégorie d'âge des parents des familles monoparentales et des autres familles – le total par catégorie de parents = 100%**



Source : BCSS – Calculs : IDD

**Chefs de famille monoparentale – Proportions de femmes et d'hommes en fonction de l'âge**



Source : BCSS – Calculs : IDD

**Une situation socioéconomique plus fragile**

Les familles monoparentales sont, on le sait, globalement moins bien loties en matière socioéconomique.

**NB : Au vu des indicateurs mobilisés ci-après, la population étudiée sont les 18-64 ans !**

D'une manière générale, les chefs de famille monoparentale ont un taux d'activité et un taux d'emploi inférieurs à celui des autres parents. Ils ont un taux de chômage et un pourcentage de bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS) supérieurs. Notons encore que le taux de chômage et la proportion de bénéficiaires du RIS des enfants (entre 18-64 ans) de famille

monoparentale sont également plus élevés que ceux des autres enfants. Mais les écarts sont moins grands.

**Indicateurs socio-économiques – familles monoparentales versus les autres familles et la population globale – Belgique et 3 régions – 18-64 ans – 31.12.12**

Indicateurs	Chef de famille monoparentale	Autres parents	Enfants de famille monoparentale	Autres enfants	Total de la population
<b>Bruxelles</b>					
Taux d'emploi	46,8%	57,4%	28,1%	29,5%	48,5%
Taux d'activité	64,8%	66,4%	36,8%	37,1%	58,3%
Taux de chômage	27,8%	13,5%	23,6%	20,5%	16,8%
% RIS	11,2%	1,5%	8,8%	5,0%	4,2%
<b>Flandre</b>					
Taux d'emploi	71,8%	81,5%	47,5%	45,3%	67,9%
Taux d'activité	78,9%	84,2%	52,2%	48,2%	71,4%
Taux de chômage	8,9%	3,2%	8,9%	6,0%	4,9%
% RIS	2,5%	0,2%	1,2%	0,4%	0,6%
<b>Wallonie</b>					
Taux d'emploi	54,7%	72,3%	35,1%	36,5%	57,1%
Taux d'activité	70,3%	77,8%	45,8%	43,8%	65,3%
Taux de chômage	22,2%	7,0%	23,3%	16,7%	12,6%
% RIS	5,6%	0,6%	3,8%	1,4%	2,0%
<b>Belgique</b>					
Taux d'emploi	61,4%	76,5%	40,5%	41,3%	62,4%
Taux d'activité	73,5%	80,6%	48,0%	45,9%	68,0%
Taux de chômage	16,4%	5,1%	15,5%	10,1%	8,4%
% RIS	4,9%	0,4%	3,1%	1,0%	1,5%

Source : BCSS – Calculs : IDD

Ces écarts s'observent à tous les âges mais dans des proportions variables, comme le montre le tableau suivant. On notera l'importance absolue et relative du pourcentage de bénéficiaires du RIS pour les 18-24 ans et du taux de chômage pour les 25-49 ans. Des profils semblables s'observent au niveau régional, les écarts étant plus importants encore pour certaines catégories de chefs de famille monoparentale (voir l'annexe libre).

**Indicateurs socio-économiques – chefs de familles monoparentale versus les autres parents trois catégories d'âges – 31.12.12**

		18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	18-64 ans
<b>Taux d'emploi</b>	Chefs de famille monoparentale	24,6%	63,8%	59,0%	<b>61,4%</b>
	Autres parents	46,5%	80,2%	67,8%	<b>76,5%</b>
<b>Taux d'activité</b>	Chefs de famille monoparentale	54,1%	76,8%	67,8%	<b>73,5%</b>
	Autres parents	59,7%	84,2%	71,6%	<b>80,6%</b>
<b>Taux de chômage</b>	Chefs de famille monoparentale	54,6%	17,0%	13,0%	<b>16,4%</b>
	Autres parents	22,1%	4,8%	5,3%	<b>5,1%</b>
<b>% RIS</b>	Chefs de famille monoparentale	25,6%	5,7%	2,2%	<b>4,9%</b>
	Autres parents	3,1%	0,4%	0,3%	<b>0,4%</b>

Source : BCSS – Calculs : IDD

De plus, le tableau suivant montre que les chefs de famille monoparentale salariés travaillent plus souvent à temps partiel que les autres parents salariés et que la moyenne de la population.

**Pourcentage de salariés travaillant à temps partiel – Belgique – 31.12.12**

	<b>Chefs de famille monoparentale</b>	<b>Autres parents</b>	<b>Total de la population</b>
<b>18-24</b>	61,0%	47,4%	29,9%
<b>25-49</b>	46,7%	36,3%	30,7%
<b>50-64</b>	45,5%	38,7%	41,8%
<b>18-64</b>	<b>46,5%</b>	<b>36,9%</b>	<b>33,5%</b>

Source : BCSS – Calculs : IDD

En outre, le temps de travail à temps partiel des chefs de famille monoparentale est souvent plus faible. C'est ce que montre le tableau suivant en prenant l'exemple des personnes qui ont un horaire de travail inférieur à 45% d'un temps plein.

**Proportion des travailleurs à temps partiel qui travaillent au maximum l'équivalent de 45% d'un temps plein – Belgique – 31.12.12**

	<b>Chef de famille monoparentale</b>	<b>Autres parents</b>	<b>Total de la population</b>
<b>18-24</b>	13,0%	10,3%	20,0%
<b>25-49</b>	9,1%	5,6%	6,9%
<b>50-64</b>	10,6%	7,5%	8,9%
<b>18-64</b>	<b>9,6%</b>	<b>6,1%</b>	<b>8,4%</b>

Source : BCSS – Calculs : IDD

Enfin, on constate aussi des différences dans les salaires journaliers. Les chefs de famille monoparentale qui travaillent comme salarié(e) sont plus nombreux que les autres parents à gagner moins que le salaire médian de (+/-) 120 €/jour. Ces différences s'observent aussi au niveau régional comme le montre le tableau en bas de la page.

**Pourcentage de salariés gagnant moins que le salaire médian de (+/-) 120 €/jour Belgique – 31.12.12**

	<b>Chef de famille monoparentale</b>	<b>Autres parents</b>	<b>Total de la population</b>
<b>18-24</b>	97,1%	92,5%	89,9%
<b>25-49</b>	57,4%	43,4%	49,6%
<b>50-64</b>	39,4%	29,7%	35,5%
<b>18-64</b>	<b>52,5%</b>	<b>40,9%</b>	<b>49,5%</b>

Source : BCSS – Calculs : IDD

**Pourcentage de salariés gagnant moins que le salaire médian de (+/-) 120 €/jour Belgique et 3 régions – 18-64 ans – 31.12.12**

	<b>Chef de famille monoparentale</b>	<b>Autres parents</b>	<b>Total de la population</b>
<b>Bruxelles</b>	57,7%	52,4%	56,0%
<b>Flandre</b>	50,9%	38,4%	47,6%
<b>Wallonie</b>	53,3%	43,6%	51,8%
<b>Belgique</b>	<b>52,5%</b>	<b>40,9%</b>	<b>49,5%</b>

Source : BCSS – Calculs : IDD

## L'historique de nationalité

Un dernier tableau explicite le pourcentage de personnes dans ces différentes catégories en fonction de leur historique de nationalité. Globalement, il y a une (faible) surreprésentation des personnes étrangères ou avec une origine étrangère/un ascendant étranger dans les chefs de famille monoparentale. A priori on peut donc penser que les "origines" ne jouent pas un rôle déterminant. Difficile cependant de tirer des conclusions fermes dans la mesure où l'agrégat national est le résultat de situations régionales très contrastées. C'est ainsi, *par exemple*, qu'à Bruxelles les personnes étrangères ou avec une origine étrangère/un ascendant étranger sont significativement moins nombreuses dans les chefs de famille monoparentale de 25 à 49 ans. Voir l'annexe libre pour plus de données.

### Répartition des personnes en fonction de leur historique de nationalité Chefs de famille monoparentale versus les autres parents – Belgique – 31.12.12

	Historique de nationalité	Chef de famille monoparentale	Autres parents
18-24	Personnes étrangères ou avec une origine étrangère/un ascendant étranger	50,3%	48,2%
	Autres personnes	49,7%	51,8%
25-49	Personnes étrangères ou avec une origine étrangère/un ascendant étranger	35,8%	30,3%
	Autres personnes	64,2%	69,7%
50-64	Personnes étrangères ou avec une origine étrangère/un ascendant étranger	24,4%	22,1%
	Autres personnes	75,6%	77,9%
18-64	<b>Personnes étrangères ou avec une origine étrangère/un ascendant étranger</b>	<b>32,4%</b>	<b>28,4%</b>
	<b>Autres personnes</b>	<b>67,6%</b>	<b>71,6%</b>

Source : BCSS – Calculs : IDD

## Approfondir la question

Les données présentées ici donnent une photographie de la situation, absolue et relative, des chefs de famille monoparentale. Elles confirment mais précisent aussi des constats précédents. Tous les indicateurs socioéconomiques (taux d'emploi, proportion d'emplois à temps partiel, hauteur des salaires...) concourent à expliquer pourquoi le taux de pauvreté/précarité est plus élevé pour les familles monoparentales que pour le reste de la population.

Mais cela reste une description. Il faut interpréter ces observations et comprendre les dynamiques à l'oeuvre. Je vois au moins quatre séries de questions qui méritent des investigations approfondies :

1. Qu'est-ce qui explique fondamentalement le plus grand taux de précarité des familles monoparentales, au-delà de l'évidente explication que vivre dans des ménages plus petits coûte évidemment proportionnellement plus cher ? Cette situation concerne-t-elle surtout des parents de (très) jeunes enfants (difficultés de concilier un travail avec la garde et les soins des enfants) ? Ou les personnes avec moins d'"atouts" seraient-elles surreprésentées dans les chefs de famille monoparentale, ce qui renverrait à des inégalités plus larges ?
2. Que deviennent ces différences sur la durée ? Des chefs de famille monoparentale s'en sortent-ils mieux une fois les enfants plus grands ou partis ? S'en sortent-ils mieux quand ils recomposent une famille ?
3. Ne faut-il pas distinguer plusieurs types de situations : les très jeunes chefs de famille monoparentale, les situations avec des "Tanguys", les chefs de famille monoparentale âgés avec un ou plusieurs enfant(s) agé(s), etc., etc. ?
4. Quel est le devenir des enfants des familles monoparentales ? Est-il peu ou prou handicapé par les difficultés matérielles rencontrées par beaucoup de familles monoparentales ?